

LISTE DES DOCUMENTS

pour la déclaration d'impôt sur le revenu

TRAITEMENTS ET SALAIRES

Traitements, salaires (frais réels si concerné), pensions, retraites et rentes.

REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Ex : dividendes

PLUS-VALUES ET GAINS TAXABLES

Gains ou pertes liés à la cession de valeurs mobilières

CHARGES DÉDUCTIBLES

- Montant de la CSG déductible (déclaration N-1),
- Pensions alimentaires,
- Epargnes retraites (versements PER)

CHARGES OUVRANT DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT

- Dons/cotisations syndicales,
- Nombre d'enfants en étude (collège, lycée, enseignement supérieur),
- Frais de garde des enfants (âgés de moins de 7 ans),
- Emploi d'un salarié à domicile (sommes versées),
- Primes de rente survie, contrat d'épargne handicaps,
- Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes,
- Prestations compensatoires versées durant l'année,
- Intérêts de prêts étudiants,
- Dépenses en faveur des économies d'énergie et du développement durable (ex : chaudière à basse température),
- Dépenses en faveur de l'aide aux personnes (ex : équipements pour personnes âgées ou handicapées, ascenseurs électriques à traction),
- Intérêts d'emprunt pour l'acquisition de la résidence principale

ENFANTS EN RÉSIDENCE ALTERNÉE À CHARGE DURANT L'ANNÉE

GAIN DE LEVÉE D'OPTIONS, SALAIRES EXONÉRÉS, CRÉDIT D'IMPÔT MOBILITÉ

PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES :

- Revenus agricoles,
- Revenus industriels et commerciaux professionnels,
- Revenus industriels et commerciaux non professionnels (y compris LMNP),
- Revenus non commerciaux professionnels et non professionnels

CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

- Frais d'accueil de personnes de plus de 75 ans,
- Versements sur un compte épargne co-développement.

CHARGES OUVRANT DROIT À UNE RÉDUCTION OU CRÉDIT D'IMPÔT

- Investissements outre-mer
- Frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion ou une association agréée,
- Souscription au capital d'une PME (au cours de l'année),
- Souscriptions de parts de FCPI,
- Souscription de parts de FIP,
- Intérêts d'emprunt pour reprises de sociétés,
- Aides aux créateurs et repreneurs d'entreprises,

REVENUS FONCIERS

- Caractéristiques des propriétés (ex : investissement locatif ordinaire, souscription à des parts de FPI, dispositifs fiscaux),
- Loyers bruts encaissés (sur douze mois),
- Frais d'administration et de gestion,
- Primes d'assurance,
- Dépenses de réparation, d'entretien ou d'amélioration,
- Taxes foncières,
- Déductions spécifiques,
- Déduction pratiquée au cours de l'année au titre de l'amortissement (ex : dans le cadre d'un dispositif fiscal),
- Provisions pour charges payées en au cours de l'année,
- Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de N-1,
- Intérêts d'emprunts.